

CAMP DE JOUR SCOTSTOWN-HAMPDEN 2024

CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS



Rappel des consignes de l'inscription

Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des formulaires d'inscription, toutefois les résidents de Scotstown et Hampden seront priorités.

Coût pour l'été 2024

<p>Heure d'arrivée : entre 7h et 9h Heure de départ : entre 16h à 17h</p>
<p>Pour les enfants résidents de Hampden ou Scotstown</p>
<p>325 \$ pour un enfant pour l'été</p>
<p>300 \$ pour chaque enfant supplémentaire pour l'été</p>
<p>15 \$ par jour – Temps partiel</p>
<p>Pour les non-résidents</p>
<p>375 \$ pour un enfant pour l'été</p>
<p>350 \$ pour chaque enfant supplémentaire pour l'été</p>
<p>20 \$ par jour – Temps partiel</p>
<p>Extra de 5\$ le 15 minutes supplémentaire en cas de retard – Selon votre inscription (régulier ou SDG)</p>

***** ATTENTION : Nos tarifs sont compétitifs en 2024 grâce à la réception de subventions émises par les programmes gouvernementaux. Nous maximisons nos efforts pour vous donner le service le plus économique qui soit.**

- Places limitées, pour les enfants du primaire entre 5 et 12 ans (maternelle 5 ans complétée)
- Quand période d'inscription : 14 mai au 7 juin 2024
- Journée spéciale d'inscription à :
 - .. mardi 14 mai de 18h à 19h30 : l'hôtel de ville de Scotstown :
 - .. mercredi 15 mai de 18h à 19h30 : bureau municipal de Hampden :

- Période du camp de jour d'été : 25 juin au 23 août 2024 inclusivement (sauf férié et vacances construction*)
- Fermeture : Fermé le 1^{er} juillet 2024 pour férié de la fête du Canada et du 22 juillet au 2 août (possibilité service de dépannage*)
- Durée : 7 semaines de camp d'été
- Veuillez soumettre ce formulaire complété et signé, ainsi qu'un acompte de 50 \$ par inscription par courriel à : ville.scotstown@hsfqc.ca ou en vous présentant au : 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Modalité de paiement

Un acompte de 50 \$ par enfant doit être payé lors de l'inscription. Les frais d'inscription devront être payés à la Municipalité de Scotstown (reçu et relevé 24 émis). Les versements pourront être effectués par chèque, virement bancaire ou en argent comptant.

Il est possible de payer l'inscription selon trois options à la ville de Scotstown :

1^{re} option : 100 % lors de l'inscription

2^e option : 7 juin : 100 % ou 50% du montant restant

3^e option : 21 juin : montant restant

Paiement par chèque

Pour le paiement par chèque, inscrivez : Ville de Scotstown (Frais de 25 \$ pour chèque sans provision)

Paiement par virement bancaire

Pour le paiement vous pouvez faire un virement bancaire à l'adresse suivante : ville.scotstown@hsfqc.ca

Si c'est le cas, utilisez la réponse secrète Camp.

Paiement en argent

Pour le paiement en argent, présentez-vous au bureau de la ville de Scotstown durant les heures d'ouverture.

Option 1	Option 2	Option 3
À l'inscription	À l'inscription 50 \$	À l'inscription 50 \$
Entre le 14 mai et le 7 juin 2024 100%	7 juin - 100 % montant restant	7 juin – 50 %
		21 juin - montant restant

Calendrier de présence (votre aide-mémoire)

25 juin <input type="checkbox"/>	26 juin <input type="checkbox"/>	27 juin <input type="checkbox"/>	28 juin <input type="checkbox"/>	1 ^{er} juillet X
2 juillet <input type="checkbox"/>	3 juillet <input type="checkbox"/>	4 juillet <input type="checkbox"/>	5 juillet <input type="checkbox"/>	8 juillet <input type="checkbox"/>
9 juillet <input type="checkbox"/>	10 juillet <input type="checkbox"/>	11 juillet <input type="checkbox"/>	12 juillet <input type="checkbox"/>	15 juillet <input type="checkbox"/>
16 juillet <input type="checkbox"/>	17 juillet <input type="checkbox"/>	18 juillet <input type="checkbox"/>	19 juillet <input type="checkbox"/>	22 juillet* <input type="checkbox"/>
23 juillet * <input type="checkbox"/>	24 juillet * <input type="checkbox"/>	25 juillet * <input type="checkbox"/>	26 juillet * <input type="checkbox"/>	29 juillet * <input type="checkbox"/>
30 juillet * <input type="checkbox"/>	31 juillet * <input type="checkbox"/>	1 ^{er} août * <input type="checkbox"/>	2 août * <input type="checkbox"/>	5 août <input type="checkbox"/>
6 août <input type="checkbox"/>	7 août <input type="checkbox"/>	8 août <input type="checkbox"/>	9 août <input type="checkbox"/>	10 août <input type="checkbox"/>
12 août <input type="checkbox"/>	13 août <input type="checkbox"/>	14 août <input type="checkbox"/>	15 août <input type="checkbox"/>	16 août <input type="checkbox"/>
19 août <input type="checkbox"/>	20 août <input type="checkbox"/>	21 août <input type="checkbox"/>	22 août <input type="checkbox"/>	23 août <input type="checkbox"/>

Arrivée et départ été 2024

Heure approximative d'arrivée :

Heure approximative de départ :

* Lors des semaines de congé de la construction (22 juillet au 2 août 2024), un service supplémentaire peut être offert (minimum 7 inscriptions), prix selon le nombre d'inscrit, jusqu'à un maximum de 200,00 \$ par enfant pour les 2 semaines.

Consentement

- J'autorise le camp de jour à prendre mon enfant en photo/vidéo au cours des activités d'été.
- Étant donné que le camp de jour prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du camp de jour.
- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant.
- En signant la présente, j'autorise le camp de jour à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du camp de jour le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant, par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier.
- Je m'engage à collaborer avec la direction du camp de jour et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.
- En vertu de la Loi sur les protections des renseignements personnels et confidentiels, la Loi en vigueur nous oblige à conserver les informations inscrites sur ce document pour une durée de 5 ans.

Code de vie | Le respect (à lire avec votre enfant)

- Participe positivement et de façon dynamique aux activités
- Fais preuve de respect envers toutes les personnes du camp (enfants, animateurs, parents)
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui ou le matériel du camp
- Respecte les consignes des animateurs et des personnes responsables lors des sorties
- Ne pas apporter d'effets personnels tels que : téléphone cellulaire, lecteur MP3, jeux vidéo, toutou, etc.
- Quitte le site du service d'animation estivale seulement lorsque l'animateur l'autorise
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels
- Tenir les lieux propres et en bon état

Notes importantes

Arrivée et départ au camp de jour. Les enfants devront se présenter à l'heure au camp de jour pour débiter les activités. Les enfants doivent arriver entre 7h et 9h et ils pourront quitter entre 16 h et 17h. Nous vous demandons de bien respecter les heures d'arrivée et de départ de votre enfant pour la programmation et le ratio des animatrices. Sachez qu'un animateur sera toujours sur place avec l'enfant dont le parent est en retard. Toutefois, des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes vous seront exigés par la suite.

Si vous venez chercher votre enfant sur les heures d'activités, prévenez toujours l'animateur de l'heure de votre venue. Ceci pourra vous éviter le désagrément de visiter quelques sites pour récupérer votre enfant.

Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Cependant, il y a une table d'objets perdus à votre disposition tout au long de l'été.

Un enfant malade (fiévreux, contagieux, poux, etc.) n'est pas accepté au camp de jour. Un animateur qui constate l'état maladif se réserve le droit d'aviser les parents afin qu'ils viennent le chercher.

Ce que doit contenir le sac à dos



Boîte à lunch – incluant un repas pour le midi et deux collations



Bouteille d'eau



Maillot de bain et serviette de plage



Chapeau ou casquette



Vêtements sportifs et espadrilles



Crème solaire (obligatoire)



Merci d'identifier tout le matériel de vos enfants!

Mesures disciplinaires



Il arrive que les animateurs doivent intervenir à la suite de comportements ou paroles des enfants. Dans tous les cas, vous serez informés de cette intervention. L'échelle de sanctions est la suivante :

1. Avertissement verbal de l'animateur
2. Rencontre entre l'enfant, l'animateur et le coordonnateur des loisirs
3. Téléphone ou rencontre avec les parents
4. Interdiction de participer à la sortie suivante (la journée n'est pas remboursable)
5. Suspension d'une semaine (la semaine n'est pas remboursable)
6. Expulsion du camp de jour (non remboursable)

Journée type

7 h 00	Jeu libre
9 h 30	1 ^{er} bloc d'activités
10 h 15	Collation
10 h 30	2 ^e bloc d'activités
11 h 15	3 ^e bloc d'activités
12 h 00	Dîner
12 h 45	4 ^e bloc d'activités
13 h 30	5 ^e bloc d'activités
14 h 15	Collation
14 h 30	6 ^e bloc d'activités
15 h 15	7 ^e bloc d'activités
16 h 00	Jeu libre

* Les blocs d'activités peuvent parfois être combinés pour offrir une période plus longue à une activité particulière ou pour jouer au jeu d'eau dans les journées de canicule.

4 raisons d'aller au camp de jour 😊

Développer des habiletés sociales

Le camp de jour, lorsque bien encadré, est un cours accéléré pour développer son entente et sa confiance en soi.

Une découverte importante du projet de recherche sur les camps de jour canadiens est la reconnaissance de l'intelligence émotionnelle. La compréhension, la reconnaissance et la gestion des émotions, les enfants apprennent comment gérer, jouer, relativiser, s'entendre, comprendre, connecter et être empathique envers les autres.

Poursuivre l'éducation durant l'été

Apprendre ne se fait pas seulement avec des examens. Le plaisir d'apprendre se découvre avec les animateurs du camp de jour. Le camp de jour est un endroit où les enfants peuvent pratiquer des sports, créer des œuvres d'art, cuisiner, explorer et bien plus encore. C'est aussi l'endroit pour apprendre le travail d'équipe, la victoire et la défaite, des leçons importantes qui s'appliqueront tout au long de leur vie.

Être plus en forme

Une étude de Statistique Canada démontrait que seulement 7% des enfants âgés entre 6 et 19 ans bougeaient au moins une heure par jour. Au camp de jour, vos jeunes vivront des activités variées et amusantes qui permettent aux enfants de découvrir un mode de vie santé et sain.

Avoir du plaisir

Les enfants veulent s'amuser, ce sont des enfants après tout ! Le camp de jour offre des heures de plaisir tout en encourageant la créativité, l'écoute et la sociabilité. Ce qui stimule les enfants est différent des adultes, les camps permettent aux jeunes d'explorer et d'apprendre dans un environnement pour eux.

Le plaisir donne aux enfants les outils nécessaires pour développer leur imagination et leur motivation intrinsèque. Les enfants apprennent à développer un environnement avec leur propre balise sans se focaliser sur la compétition. L'interaction entre pairs permet de bien comprendre les codes sociaux tout en développant leur personnalité.

Bon été à tous !

